

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 9 février 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. BARD - M. ROZOY - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. AYACHE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX
Membres excusés : M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme ROY (pouvoir M. PIAN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. MARTIN) - M. BORDAT (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir MME VOISIN-VAIRELLES) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CAVIN (pouvoir MME DESAUBLIAUX)

OBJET DE LA DELIBERATION

Festival Kultur'Mix 2015 - 6ème édition - Organisation - Convention-type d'objectifs et de moyens à signer entre la Ville et les associations

Monsieur El Hassouni, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Après cinq éditions constituées de rendez-vous mensuels organisés par des associations dijonnaises, le festival Kultur'Mix fait l'objet d'une nouvelle forme dans le cadre du lancement de son nouvel appel à projets 2015.

Né en 2010 de la volonté de la Ville de Dijon de promouvoir les initiatives des jeunes en aidant à la réalisation concrète de leurs projets, les objectifs restent les mêmes :

- Encourager l'expression des jeunes avec le soutien et l'accompagnement de professionnels associatifs, d'institutionnels et de la Ville de Dijon
- Favoriser des rencontres et des pratiques culturelles en vue d'un temps festif, fédérer des réseaux mixtes et locaux autour d'un projet collectif global
- Mobiliser les jeunes sur des enjeux d'ouverture sociale et culturelle.

Les changements sont les suivants :

- Un thème est proposé pour cette nouvelle édition : l'univers des jeux vidéos. Premier loisir mondial et désigné aujourd'hui comme le 10^{ème} art, le jeu vidéo est devenu un objet culturel en soi, qui rassemble toutes les disciplines artistiques et technologiques. Ce thème est donc particulièrement propice à des productions inédites, ludiques et interactives. Trois catégories de projets sont proposées : jeu vidéo et arts vivants / jeu vidéo et arts graphiques, visuels et plastiques / jeu vidéo et arts manuels.
- La mise en œuvre d'ateliers. Les associations développeront, aux côtés des structures partenaires du festival, des ateliers ouverts à tous les jeunes Dijonnais, entre avril et octobre 2015. Pluridisciplinaires, les ateliers peuvent être de nature artistique, sportive, technique et/ou scientifique.
- Un rendez-vous final et collectif : les 10 et 11 octobre 2015, le temps d'un week-end à La Vapeur et à La Minoterie, un événement de clôture réunira les productions des ateliers menés, enrichies d'une programmation artistique.

Quelle que soit leur spécificité, les projets doivent s'efforcer de favoriser la mixité sociale et culturelle, par le biais de rencontres, d'échanges entre des jeunes différents par leurs origines, leurs parcours, leurs institutions de référence.

Un appel à projet sollicitant les associations potentiellement intéressées est lancé chaque année. Le choix des associations et de leur contribution financière est opéré par un comité de sélection et validé par un comité de pilotage.

Il convient de préciser les conditions et les modalités du soutien de la Ville aux associations qui seront retenues. Il est donc proposé de signer une convention d'objectifs et de moyens avec chaque association retenue selon le modèle de convention-type, annexée au présent rapport.

Celles-ci préciseront notamment la contrepartie financière de ces engagements, à savoir le versement d'une subvention de la Ville en fonction des ateliers et d'un montant variable de 500 à 3 000 €.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver l'organisation du festival Kultur'Mix en 2015, dans les conditions proposées ;

2 - approuver le projet de convention-type à conclure à signer entre la Ville et les associations retenues, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer les conventions particulières ainsi que tout acte à intervenir pour leur application.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 50

Abstention : 9